

ferons savoir à nous-mêmes et au reste du monde que le Canada est dorénavant plus étroitement attaché aux États-Unis qu'aux autres pays, non seulement à cause de la géographie, mais parce que nous avons choisi volontairement de nous engager avec notre puissant voisin dans une relation commerciale exclusive d'une portée considérable. Je n'ai aucune objection à ce que l'on continue à éliminer — jusqu'à leur disparition totale — les barrières commerciales entre nos deux pays au cours de négociations multilatérales. Je suis tout en faveur d'une telle chose.

M. Westell qualifie sa démarche de continentalisme. J'espère comme lui que ce terme gagnera en respectabilité, car à certaines occasions, mon approche a été étiquetée de la sorte. Je préférerais, pour ma part, être qualifié d'"internationaliste canadien" plutôt que de "continentaliste canadien".

Jusqu'à présent, l'approche multilatérale à la politique commerciale nous a servi tant du point de vue politique, que du point de vue économique et culturel. Cette approche a été compatible avec notre désir d'être un pays aussi indépendant que les autres dans ce monde de plus en plus interdépendant, et vis-à-vis l'énorme puissance et l'influence de Washington.

Je suis d'avis que nous au Canada devons continuer de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour supporter l'approche multilatérale et pour résister aux tendances protectionnistes si évidentes de nos jours dans le monde, y compris ici au Canada. Ce n'est pas le moment d'affaiblir notre fermeté à cet égard. L'enjeu de la préservation d'un système d'échanges commerciaux est pour nous des plus énormes. Le Canada a besoin d'accords du GATT renforcés ainsi que d'un maintien du principe de non-discrimination comme une base aussi universelle que possible. Dans le cadre d'un accord de libre-échange avec les États-Unis, notre intérêt pour l'élimination des barrières commerciales avec les autres pays sera amenuisé après celui de préserver les marges de traitements préférentiels qui existaient lorsque nous avons conclu les accords de libre-échange.

Notre gouvernement a toutes les raisons de cultiver la relation la plus étroite possible avec les États-Unis afin d'accoître le commerce bilatéral et de faire cause commune pour supporter le GATT dans la lutte contre le protectionnisme tant au pays qu'à l'étranger. Si le protectionnisme demeure malgré tout, nous n'auront peut-être nul autre choix que de conclure avec les États-Unis un accord complet sur le libre-échange.

Je dois admettre toutefois que ma vision de l'intérêt national me force à considérer cette option — contrairement à ce que souhaite M. Westell — non pas comme quelque chose de souhaitable, mais seulement comme une option supérieure au fait d'être oublié dans un monde cruel qui aura abandonné l'approche multilatérale et qui se sera retiré dans une série d'enclaves protectionnistes. □